

versé, ne mesurait pas moins de 20 centimètres de circonférence et pesait 700 grammes. Lundi matin, il y avait encore dans quelques bas-fonds une couche de grêle de un mètre d'épaisseur.

Une particularité, ou plutôt une fatalité digne de remarque, c'est qu'il y a quatre ans, le même jour 1er juin, et à la même heure, ce malheureux village, déjà si éprouvé par les flèvres, subissait un deuil presque aussi complet, occasionné également par la grêle.

Les nouvelles du haut Bou-Merzoug, annoncent que cet orage a fait aussi de grands dégâts dans ces parages. Dimanche, lundi et ce matin même, le tonnerre a encore grondé sur notre ville, mais nous n'avons eu que de grandes averses de pluie accompagnées de forts coups de vent.

Le ministère de la guerre donne avis qu'un concours pour l'admission aux emplois d'élève pharmacien à l'école du service de santé militaire de Strasbourg aura lieu :

A Paris, le 10 septembre 1867 ;
A Bordeaux, le 15 du même mois ;
A Toulouse, le 18 du même mois ;
A Montpellier, le 21 du même mois ;
A Lyon, le 24 du même mois ;
A Strasbourg, le 27 du même mois, à moins que le petit nombre de candidats ne motive leur concentration à Paris.

Les candidats pourvus des deux diplômes de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences restreint seront admis à prendre part au concours.

Des programmes sont déposés aux secrétariats des Ecoles supérieures de pharmacie et des Ecoles préparatoires, dans les bureaux de MM. les Recteurs, et dans ceux des Intendants militaires des 1er, 6e, 8e, 10e, 12e, et 14e divisions, à Paris, Strasbourg, Lyon, Montpellier, Toulouse et Bordeaux.

Le huitième tirage des lot. de l'emprunt municipal de 1865 de la ville de Paris a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 21 numéros ayant droit, suivant leur ordre de sortie, aux lots ci après :

№ 347, 727, 150, 000 fr.; № 558 746, 50,000 fr.;
№ 45,891, 10,000 fr.; № 388,182, 10,000 fr.;
№ 169,942, 10,000 fr.; № 77,394 10,000 fr.;
№ 263,480, 5,000 fr.; № 417,095 5,000 fr.;
№ 389,188, 5,000 fr.; № 10,494, 5,000 fr.;
№ 181,623, 5,000 fr.; № 199,656, 2,000 fr.;
№ 183,182, 2,000 fr.; № 229,059, 2,000 fr.;
№ 176 860, 2,000 fr.; № 176,466, 2,000 fr.;
№ 515,663, 2,000 fr.; № 242,299, 2,000 fr.;
№ 258,074, 2,000 fr.; № 454,363, 2,000 fr.;
№ 580,404 2,000 fr.

La *Gazette d'Italie* publie l'histoire suivante d'un lion qui se trouve au jardin zoologique de Florence :

Originaire des sables du Sahara, ce lion est toujours dans la cage qui lui a servi à le transporter. Il est magnifique, ses grands yeux sont remplis de feu, d'intelligence et d'expression. On l'a pris dans le désert avec sa lionne. Pendant huit jours il a luté héroïquement contre la faim, sans vouloir entrer dans la cage qui lui était destinée, et où se trouvait, comme appât, la nourriture offerte à la convoitise de ce nouveau Tantalé; il finit par se décider à entrer dans cette cage, sa majesté ne pouvant supporter plus longtemps les souffrances de la faim; il s'attacha beaucoup à son gardien; la lionne ne partagea pas cette affection et lui arriva une fois de happer le pauvre homme qui aurait été mis en pièces infailliblement s'il n'avait pas été secouru à temps... par le lion. Couché à l'autre extrémité de la cage, le lion voit le danger que court son ami, d'un bord il s'élance sur la lionne qu'il étrangle sur place : l'amitié l'emportait sur l'amour conjugal.

Le lion retourna tranquillement se coucher à sa place, regardant de loin avec complaisance le pauvre gardien qui avait peine à se croire encore de ce monde, tant il avait vu la mort de près !

La lionne ne donnant plus signe de vie on l'enleva de la cage, sans que le lion daignât même s'en apercevoir; mais quand, à quelque pas de distance, il vit son gardien qui dépoillait sans cérémonie la lionne de sa magnifique peau, il bondit et commença à rugir d'une manière effrayante; il aurait infailliblement dévoré le gardien s'il lui était tombé alors sous la dent, pour le punir de traiter d'une manière si peu respectueuse les restes mortels de celle qui avait été sa compagne dans les sables du désert et dans la cage.

Depuis lors il a fallu changer le gardien, tant les colères que sa présence provoquait chez le lion, étaient devenues terribles.

Aujourd'hui le lion de Sahara est redevenu calme, mais il est triste; on dirait que dans la foule qui vient le voir son œil pénétrant cherche à découvrir un ami, une sympathie !

On lit dans le *Salut public de Lyon* :

Un élève interne du lycée impérial, enfant de dix ans environ, et fils d'un professeur d'écriture, avait disparu depuis quelques jours. Le père crut, nous ignorons pour quels motifs, — que l'enfant avait suivi un troupe de saltimbanques, et il fit publier dans les journaux un avis afin d'avoir des renseignements pouvant le faciliter dans ses recherches. Or, quelques jours après la publication de cet avis le cadavre du pauvre enfant était retiré du Rhône. Dans quelles circonstances, où et comment cet accident s'est-il produit ? on n'a pu le savoir.

L'émotion du père, en apprenant la triste fin de son enfant, a été si vive, qu'il a eu un attaque de paralysie et a perdu la parole, qu'il n'a pu retrouver jusqu'à aujourd'hui.

Il y a une semaine environ que l'on a découvert près d'Inverness, dans le courant d'un ruisseau, un corps cré ou criadh. C'est-ce qu'un criadh ?

C'est la représentation en terre glaise d'une personne dont on désire la mort. C'est une superstition des Highlanders, identique en partie à celle qui enseignait de planter une épingle dans le cœur d'une figure en cire représentant la personne dont on voulait se débarrasser.

Le criadh que l'on vient de découvrir en Ecosse est en terre glaise. Sur tout le corps sont fixés des ongles humains, des serres d'oiseaux, des os, des épingle, des cheveux, etc.

Lorsqu'on l'a trouvé il était recouvert en partie d'un tablier de coton et il avait un vieux chapeau de castor sur la tête.

Le criadh est ordinairement placé dans une rivière ou dans un ruisseau; l'eau rouge peu à peu la glaise et il ne reste bientôt plus rien. On suppose que la personne dont on désire la mort périt graduellement de la même manière.

On écrit de Miramar à la *Gazette de Trieste*, qu'une femme de chambre de l'Impératrice du Mexique, Mlle S..., laquelle jouissait d'ailleurs de l'estime de tous, s'est pendue dans sa chambre Elle vivait très-retirée.

Une lettre d'Anvers, adressée à l'*Echo du Parlement*, raconte un terrible malheur arrivé près de la station de Mille-Pommes (chemin de fer du pays de Waes) :

Un train, composé de trente voitures, avait quitté Gand lundi, à sept heures du soir. Près de la Station Mille-Pommes, il s'engagea par suite de la négligence d'un garde excentrique, sur une voie d'évitement, où se trouvaient trois wagons à bestiaux. Le choc fut terrible. Le mécanicien et le chauffeur furent tués sur le coup. Une dame, grièvement blessée, a succombé au bout de quelques instants. On compte, outre les trois morts, une quinzaine de blessés, qui ont été transportés à Bellezelle pour y recevoir des secours.

D'autres détails manquent...

On lit dans la *Patrie Suisse* : « Les Suisses se plaignaient de ne pas voir leurs costumes nationaux représentés à l'Exposition universelle, et regrettaient que le propriétaire du restaurant helvétique n'eût pas engagé des sommeliers bernoises ou d'autres cantons allemands. On apprend de source certaine qu'il va être remédié à cette lacune, et qu'en ce moment quel ques Bernoises se disposent à partir pour Paris, afin de donner, par leur présence, ou restaurant suisse, un caractère national »

Dimanche dernier, vers six heures du soir un voyageur du chemin de fer de Versailles (rive gauche) à Paris, M. Charles Lehman, Lausanne, âgé de vingt trois ans, représentant d'une grande maison de commerce de Londres, a été atteint à la tête par un des ponts de Châvillat et précipité sur la voie en voulant ramasser son chapeau que le vent avait enlevé et jeté sur la plate forme de l'impériale qu'il occupait. Quand on l'a relevé, il était mort.

Il avait deux blessures à la tête, plusieurs contusions aux membres et la colonne vertébrale brisée.

Son cadavre a été transporté à l'hospice de Sèvres, où un de ses parents, habitant Paris, a dû venir le prendre pour le renvoyer en Suisse à sa famille.

L'*International* étudie à un point de vue fort plaisant les tendances des femmes anglaises à l'égalité des deux sexes.

Hier, un vieux monsieur devait prononcer un speech sur les droits des femmes. A l'heure indiquée, la salle était remplie de personnes des deux sexes.

Entre une dame, dont la marche assurée dénotait suffisamment l'esprit de liberté et d'indépendance. Il n'y avait plus de place.

Un monsieur se lève aussitôt pour lui céder son siège.

Est-ce que vous appartenez, dit-il, aux femmes qui réclament les mêmes droits que les hommes ?

Certainement ! répondit l'autre d'un ton délibéré.

Vous croyez qu'une femme doit jouir des mêmes privilèges que l'homme ?

Oui, monsieur.

En ce cas, madame, restez debout et commencez à jouir de vos droits.

Et il reprit sa place.

Un ménage de ma connaissance, dit M. Blondet, dans la *Lune*, recevait fréquemment le docteur X...

Les jours de cette réception, l'un des enfants de la maison manifestait une joie exagérée.

Le médecin le questionna :
— Cela te fait donc bien plaisir que je vienne dîner chez ta maman ?
— Oh ! oui !...
— C'est parce que tu m'aimes beaucoup, n'est-ce pas ?
— Oh ! non : c'est parce qu'il y a un plat de plus.

Lorsque l'ambassadeur est chargé de représenter personnellement son souverain, dans une circonstance solennelle, telle que demande en mariage ou fiançailles, le fauteuil est également retourné. Dans les autres cas, le fauteuil est tourné contre le mur.

Le *Courrier du Haer* indique le remède suivant contre l'hydrophobie :

On donne quotidiennement à la personne mordue une potion d'eau et d'alcali volatil, dont on met autant de gouttes que le malade a d'années, en tant que celui-ci est encore dans la période de la force. Ce breuvage, pris ainsi pendant quarante jours, annihile totalement les effets du virus rabique.

On peut, du reste, faire toujours procéder à la cautérisation de la morsure; mais, on le sait, cette opération n'est efficace qu'autant qu'elle est instantanée.

L'emploi de l'alcali volatil est au contraire un préservatif de tout accident, tant que la rage n'est pas complètement déclarée.

De nombreux exemples ont attesté l'efficacité du remède que nous indiquons et que nous recommandons.

On dit que ceux qui vivent habituellement avec les fous éprouvent souvent une sorte de contagion mentale dont ils ont peine à se défendre, et que les médecins aliénistes, même les plus célèbres, ont senti parfois leur intelligence se troubler en présence des phénomènes étranges et inexplicables qu'ils avaient sans cesse sous les yeux. C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le dérangement d'esprit d'un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé Gustave C..., demeurant chez ses parents, rue Gabrielle, à Charenton, et qui avait souvent occasion de se trouver en contact avec des aliénés. La folie avait fini par prendre chez lui un caractère alarmant : elle le poussait au suicide. Malgré la surveillance affectueuse exercée sur lui par ses parents, il est parvenu hier à se donner la mort. On l'a trouvé pendu dans un grenier ; il avait cessé de vivre.

On écrit de Naples :

Depuis longtemps, on cherchait à s'emparer de la personne du bandit Colajuta, chef d'une troupe redoutée. Une prime de 2,500 livres avait en vain été promise qui le pranderait mort ou vivant; il avait jusqu'à présent pu se soustraire à toutes les poursuites. Ces jours derniers, le préteur de Sassa, M. Simonetti, ayant reçu avis que Colajuta devait se trouver dans la maison d'un nommé Ciamarda, s'en rendit, accompagné de gardes nationaux et de soldats, à l'endroit désigné qu'il fit cerner, puis il pénétra dans la maison avec un officier.

Ils avaient à peine fait quelques pas qu'ils se trouvèrent face à face avec le bandit, qui sommé de se rendre, se jeta sur le préteur, un long poignard à la main. M. Simonetti, armé d'un fusil à deux coups, fit feu une première fois sans succès. L'officier, ne voulant pas se servir du fusil qu'il avait à la main et avec lequel il craignait de blesser M. Simonetti, saisit Colajuta à la gorge. Colajuta lui porta plusieurs coups de son arme et se jeta dans la pièce voisine, où il rencontra un soldat qui fit feu sur lui, mais le manqua. Le bandit lui porta un coup de son stylet et l'étendit à terre privé de vie.

M. Simonetti tira alors son second coup de fusil et blessa à l'épaule le bandit, qui devenu furieux, se mit à frapper à droite et à gauche comme un fou, blessant le courageux préteur assez grièvement. Les soldats accourus au bruit de la lutte se jetèrent sur lui et l'assommèrent littéralement à coups de crosse de fusil. Ainsi finit le plus féroce assassin des Abruzzes.

Le pauvre soldat, tombé victime de son devoir, laisse une femme et deux filles. Tous ceux qui ont pris part à la capture de Colajuta ont abandonné, en faveur de ces malheureuses femmes, leur part sur la prime à laquelle ils avaient droit.

REUVE AGRICOLE.

Paris, 16 juin.

Dans le Midi de la France, principalement la maturité du grain avance rapidement et à ce point que l'on se prépare déjà aux opérations de la coupe des blés sur certains points. On dit que dans le Gard et l'Hérault le travail commencera dans les premiers jours de cette semaine. Dans les contrées septentrionales où comme partout, du reste la campagne a un aspect admirable, l'épiage du froment se développe dans d'excellentes conditions et l'on semble généralement plus rassuré au sujet du produit de la moisson prochaine; espérons que rien ne viendra troubler cette douce quiétude et que si le printemps dernier nous a fait traverser de rudes épreuves, l'été nous offrira de larges compensations.

Cette semaine, la baisse s'est produite à Paris sur les farines de commerce, baisse légère, il est vrai, mais les blés, sont au contraire en hausse, tandis que les avis de la plupart des marchés du rayon d'approvisionnement annoncent de la hausse sur la farine et un grand calme sur le prix du blé avec tendance à la baisse.

Le contre-sens qui depuis six mois se présente périodiquement sur la place, environ chaque semaine, est (dit une feuille agricole) à qui nous empruntons cette remarque) la conséquence d'un gros stock qui n'a pas trouvé à se placer à la con-

sommation dans le courant de la campagne. Ce n'est plus alors la matière première qui dirige les cours, c'est le plus ou le moins grand embarras de marchandises entre certaines mains qui accélère ou ralentit l'offre; c'est la cause des mouvements si fréquemment contrariés qui se produisent, au grand ébahissement de la logique pure, qui veut, d'une façon absolue, que la matière brute soit la directrice régulière de la matière fabriquée. Dans aucune industrie, dans aucun commerce, on ne voit le phénomène qui se produit sur la farine. Mais tous les raisonnements, — et des meilleurs, — ne parviendront pas à ramener dans la situation vraie un détenteur trop occupé et trop encombré de marchandise : le blé aura beau hausser et se rarefier sur les marchés, rien ne l'empêchera de faire des efforts qui, justement parce qu'elles seront nombreuses, rendront difficiles le maintien des cours. On dit avec raison : il y a à Paris, un stock de 400,000 quintaux de farine appartenant à un certain nombre de détenteurs; ce stock est insignifiant au début, d'une année calamiteuse, mais on conviendra qu'il peut-être considérée comme très-lourd à la fin d'une campagne et surtout à la veille d'une récolte qui se présente, nous sommes heureux de le reconnaître, sous des auspices généralement favorables.

La consommation, à Paris, ne fait que croître et maintient les prix à des chiffres malheureusement trop élevés pour le commun des martyrs; l'ouvrier, le travailleur à petites journées, souffrent de ce renchérissement momentanément est vrai, car tout fait présager que la baisse ne tardera pas à se produire sur la plupart des marchés d'approvisionnement; elle s'est déjà manifestée sur quelques places du Midi.

Pour extrait : J. Reboux

Un tableau émané de la direction générale des douanes et des contributions indirectes et inséré au *Moniteur*, donne le relevé des importations et exportations des principales céréales pendant la troisième décade de mai et depuis le 1er janvier 1867.

Nous voyons par ce document, que nos importations de froment continuent à dépasser de beaucoup nos exportations. C'est ainsi que pendant les cinq premiers mois de cette année nous avons tiré du dehors près de un million et demi de quintaux métriques de grains (exactement 1,480,000). Ajoutons à ces blés 412,000 quintaux de farine et nous aurons le chiffre général des entrées à l'aide desquelles a été comblé le déficit de la dernière récolte. Mais en ce qui concerne les autres sortes de céréales, c'est un résultat inverse que nous observons. Nous avons exporté beaucoup plus de seigle que d'orge et de maïs, que nous n'en avons importé. Ceci prouve que par suite du développement de l'aisance, nous faisons entrer pour une très-faible fraction dans notre alimentation, les céréales d'ordre inférieur et que nous en avons de reste, lors même que, comme l'an dernier, les récoltes ne sont pas abondantes.

COMPAGNIE DES
Mines de Béthune
DÉPOT DE
CHARBONS GRAS
A Roubaix, rue Latérale, près la gare
du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS 3 fr. 05	l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 20	
GROS 3 fr. 00	l'hectolitre, mesures et fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris)
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 10	
GROS 2 fr. 95	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 90	
GROS 2 fr. 95	l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 05	

(l'hectolitre, mesure des
fosses, pris au dépôt et
mis en voiture pour la
campagne

Au comptant (sans escompte.)
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY représentant de la Compagnie, Rue Pauvrière, 33, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

COURS DE LA BOURSE
Du 16 juin 1867.
Cours de ce jour Cours précédent

3/o.....	69 30	- 3/o....	69 25
4/o.....	98 50	- 4 1/2/o	98 50

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE
Dentiste
29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue
Socarrembault, Lille.
Guérison du mal de dents
Paiement après succès.
M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et
se charge de raccommoder toute espèce de
pièces artificielles. 6631

A LA SOCIÉTÉ
VIGNERONNE
Rue Pauvrière, 35.
ON TROUVERA DU BON VIN
à 50 centimes le litre,
à 25 — le demi litre,
à 35 — la bouteille.
12m. 6903

ANNONCES
Etude de VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

LYS-LEZ-LANNOY
UNE MAISON
Solidement construite
Et 1 hectare 59 ares 48 centiares de très
bonnes terre en labour et verger.
SAILLY-LEZ-LANNOY
1 Hectare 32 ares 90 centiares de
très-bonne terre en labour
A VENDRE
En totalité ou par lots à indiquer, pour
en jouir le 1^{er} octobre prochain.
L'an 1867, le lundi 1^{er} juillet à trois
heures de relevée, M^e VALENDUCQ, nota-
ire à Lannoy, procédera en son étude à
l'adjudication publique desdits biens.
(Voir l'affiche pour plus de détails). 23j. 6984

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire
à Lannoy.
FLERS
AU FONT DE GROIX.
le long de la Digue du Canal, sur la pro-
priété de MM. Descat.
VENTE IMPORTANTE
DE BOIS ABATTUS
CONSISTANT EN :
35 beaux chênes ayant un mètre cinquante
centimètres de circonférence, 21 gros
frènes, 6 ormes, 2 bois-blancs et 1 peup-
lier.
Convenables aux constructeurs, charrois,
charpentiers-ménisiers, etc.
L'an 1867, le lundi 24 juin, à 10 heures
précises du matin, M^e VALENDUCQ,
notaire à Lannoy, procédera publiquement
à cette vente.
Il sera accordé long crédit moyennant
caution.
Réunion sur les lieux.
M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est
chargé de cette vente et des conditions.
19 m. 2, 16 j. 6933.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à
Lannoy
HEM, au Croton
MAISON AVEC GRANGE
et autres bâtiments
Et 19 ares 46 centiares de fonds et ter-
rain, divisé en deux parties
A VENDRE
Le lundi 17 juin, trois heures de rele-
vée en l'étude dudit M^e VALENDUCQ, à
Lannoy. 6976m

ABELBEKE, près Courtrai, Belgique
BELLE FERME
Avec MOULIN A BLÉ
et 7 hectare 38 ares 79 centiares, près de
la place, occupée par les enfants
Messiaen, au fermage annuel de 1180 fr.
plus l'impôt.
A adjuger définitivement le lundi 24
juin 1867, à 5 heures du soir au cabaret
du Cerf, à Aelbeke, par le ministère de
M^e Victor PYCKE, notaire audit lieu.
Sur la mise à prix de 28,850 fr. Par
conséquent cette acquisition donnerait
4 0/0. 16, 19, 21, 23 j. 7011

Offre d'emploi
On demande un LISEUR et un MOQUEUR
chez M. Decock, rue de l'Alra, 34.
16j. 6983